

RAPPORT MENSUEL DE PROTECTION DE JANVIER 2021 LA REGION DU NORD



Image 1 : Focus group Nimpouya (Commune de Tangaye)

I. CONTEXTE/POINTS SAILLANTS

La Région du Nord a connu au cours du mois de Janvier 2021, une accalmie relative au niveau sécuritaire. Cependant, dans la province du Yatenga, plus précisément dans la commune de Koumbri, quelques incidents ont été enregistrés.

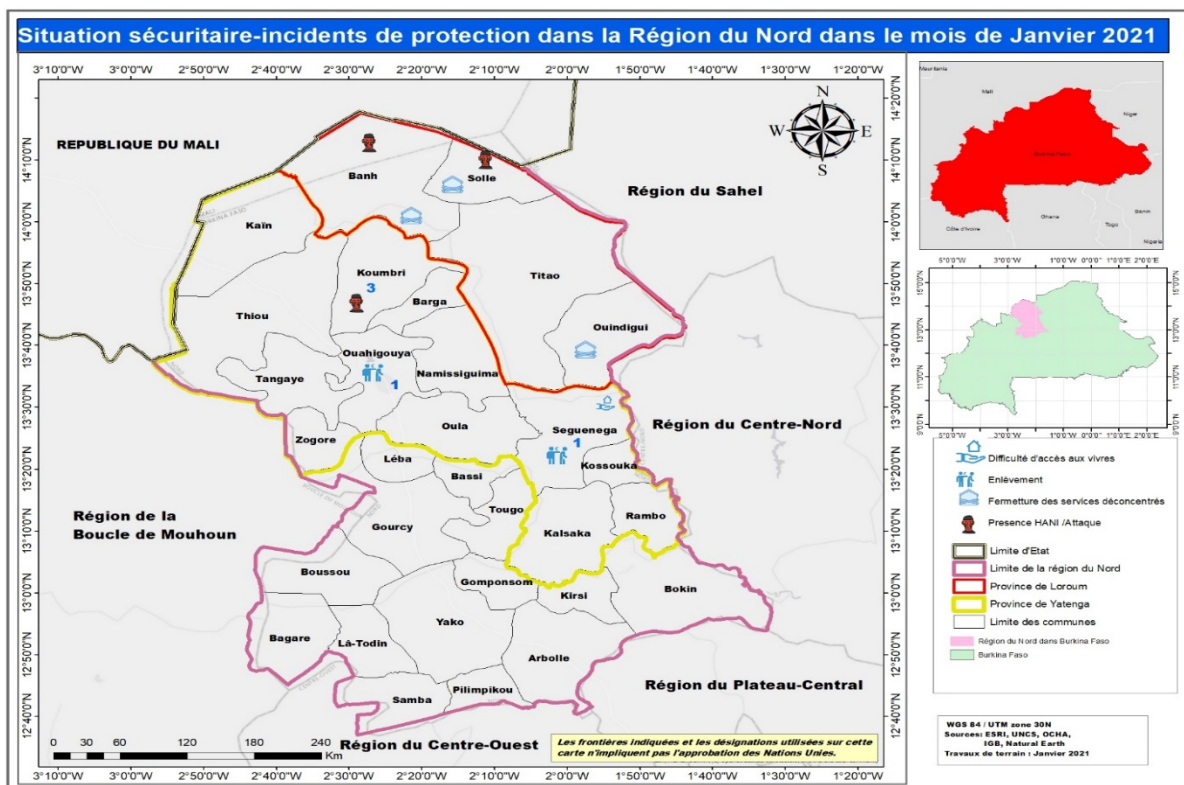
Ainsi dans la province du Yatenga, la commune de Koumbri a essuyé trois attaques successives au cours du mois notamment le 31 décembre 2020, les 04 et 09 janvier 2021 qui ont engendré des mouvements de population vers les communes de Ouahigouya et de Barga. On estime à près de 11439 personnes déplacées vers les deux (02) communes dont 8911 à Ouahigouya et 2528 à Barga. Ces attaques ont également occasionné de nombreuses pertes en vies humaines et des dégâts matériels. L'incident de Koumbri a d'ailleurs fait l'objet d'une évaluation rapide de protection dont les conclusions ont été rendues publiques.

Des enlèvements ont constaté aussi le mois de janvier. Deux enlèvements ont été signalés notamment celui d'un enseignant présumé complice des HANI à Tamsin le 07 janvier 2021 et celui d'un PDI dans la commune de Séguénéga le 11 janvier 2021 et assassiné le lendemain.

En ce qui concerne les autres communes d'intervention de la province (Thiou, Tangaye Séguénéga, Barga) une relative accalmie a été observée au cours du mois.

L'accès aux vivres bien que difficile et vécu par l'ensemble des PDI dans toutes les communes qui les accueillent, demeure particulièrement aggravé dans la commune de Séguénéga notamment dans les villages de Raminse, Gorin Sima, Gambos. Cette situation est liée au fait que depuis fin Novembre, les PDI n'ont pas bénéficié d'une assistance en vivres de la part du PAM dans lesdits villages. La distribution faite par le CONASUR en décembre aux personnes vulnérables s'est révélée insuffisante.

Carte 1 : Situation sécuritaire-incident de protection



Quant à la province du Loroum, elle évolue dans un contexte sécuritaire relativement calme malgré la présence des HANI dans les communes de Banh et de Sollé. Spécifiquement dans la commune de SOLLE, ils font même des contrôles routiniers pour prêcher le port de voile par les femmes et aux hommes de couper les pantalons. Ils font également des prélèvements de la « zakat » (une forme de contribution involontaire) sur les biens notamment le bétail. Ces situations engendrent des mouvements pendulaires de la part de la population qui s'effectuent toujours entre le Mali-Sollé-Wendo. Ces mêmes mouvements sont également observés dans la commune de Banh. Selon les estimations, environ une centaine de PDI sont repartis dans ladite commune. La vie économique suit son cours normal avec les marchés hebdomadaires qui fonctionnent dans les quatre communes.

Les récentes attaques de Koumbri n'ont pas joué sur la tenue régulière du marché de BANH. Rappelons que l'axe des transports pour ce marché est de Ouahigouya-Koumbri-Banh.

Par contre les services déconcentrés tels que les écoles, les mairies, préfectures, police restent toujours fermés à Banh, à Sollé et une partie de Ouindigui pendant la période sous revue.

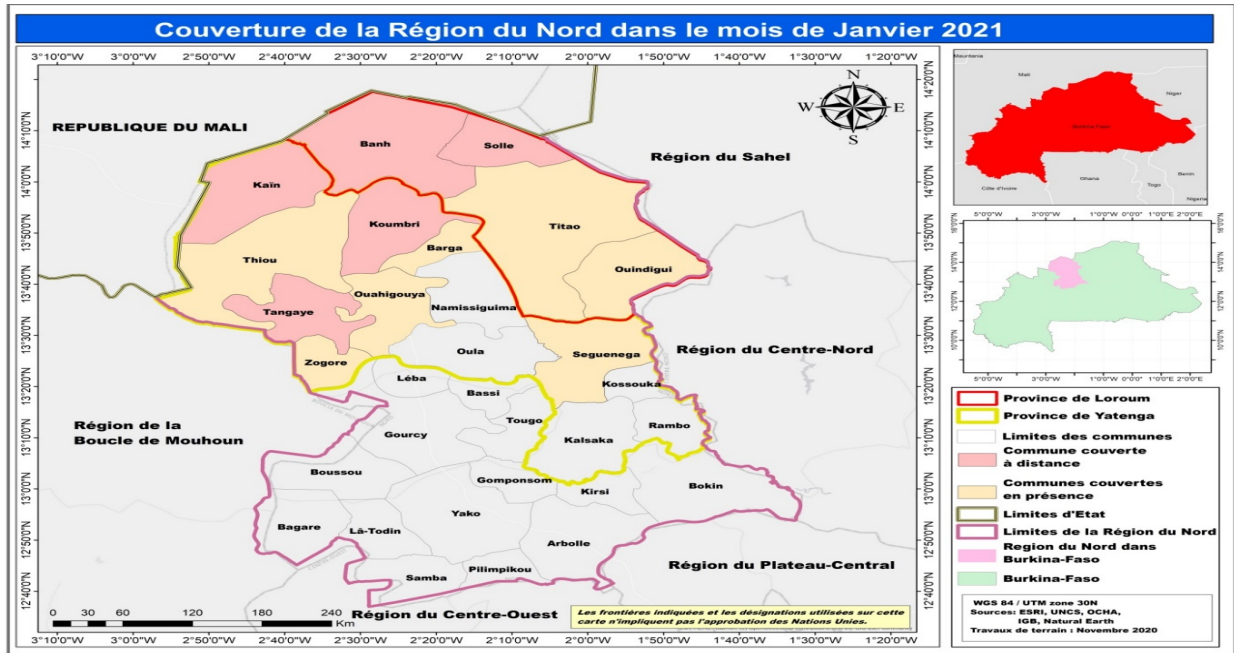
En termes d'incidents de protection, depuis les différents accords négociés entre les populations et les HANI à BANH et à SOLLE dans le dernier semestre de l'année, on constate que les incidents sont en baisse tendancielle dans le LOROUM ; nous passons d'un (01) incident de protection enregistré au mois de décembre 2020 à zéro incidents au cours de ce mois de Janvier 2021 malgré la présence des GANIS dans certaines communes comme Sollé et Banh.

II. SITUATION DE PROTECTION

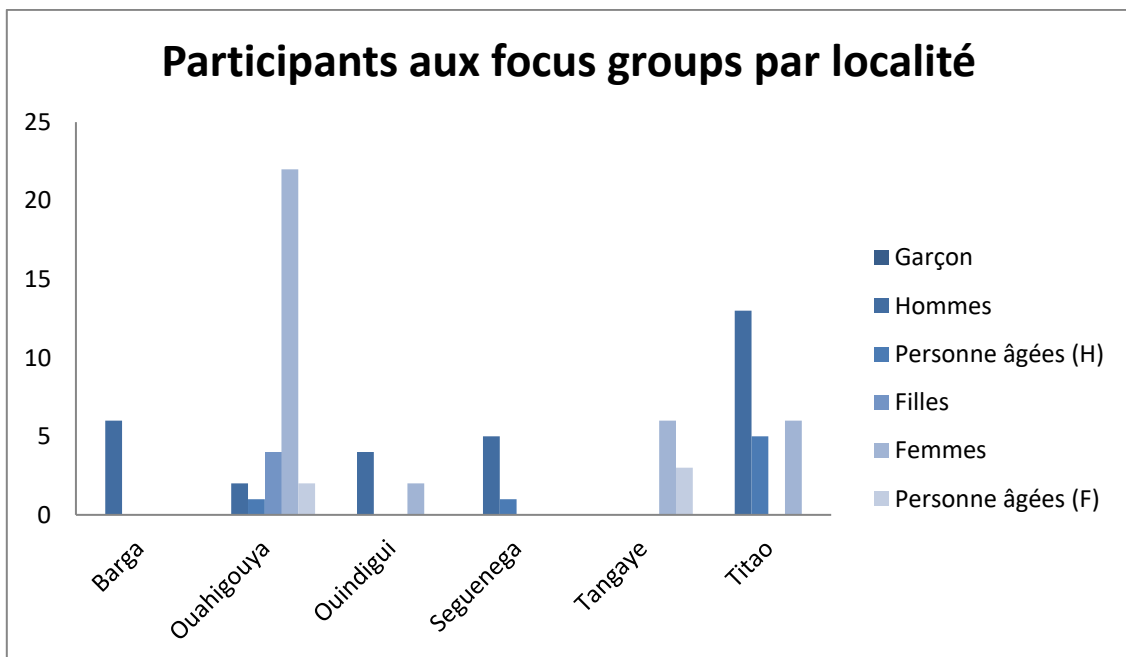
1. Zones couvertes dans la période sous rapport – zones à risque

Durant le mois de janvier, le monitoring de protection a concerné huit (8) communes dont cinq (5) en présentiels et trois (3) à distance dans la Province du Yatenga. Dans la Province du Loroum, il a concerné quatre (4) communes dont deux (2) en présentiel et deux (2) à distance.

Carte 2 : Zone de couverture dans le mois de Janvier 2021



Graphique 1 : Répartition des focus groups par commune et par sexe



Source : Monitoring de protection

En plus des focus, quatre entretiens individuels ont été réalisés avec des informateurs clés et des leaders communautaires dans les secteurs 1, 4, 13 et sur le site route de Youba dans la commune de Ouahigouya. À cela s'ajoute la collecte des informations dans le cadre du projet 21. Cette collecte a touché dix-sept (17) villages dans la province du Yatenga et huit (8) dans le Loroum.



Image 2 : Focus groups à Titao



Image 3: focus group sur le site de l'Ex IRA

III. CARACTERISTIQUES DES MOUVEMENTS DE POPULATIONS

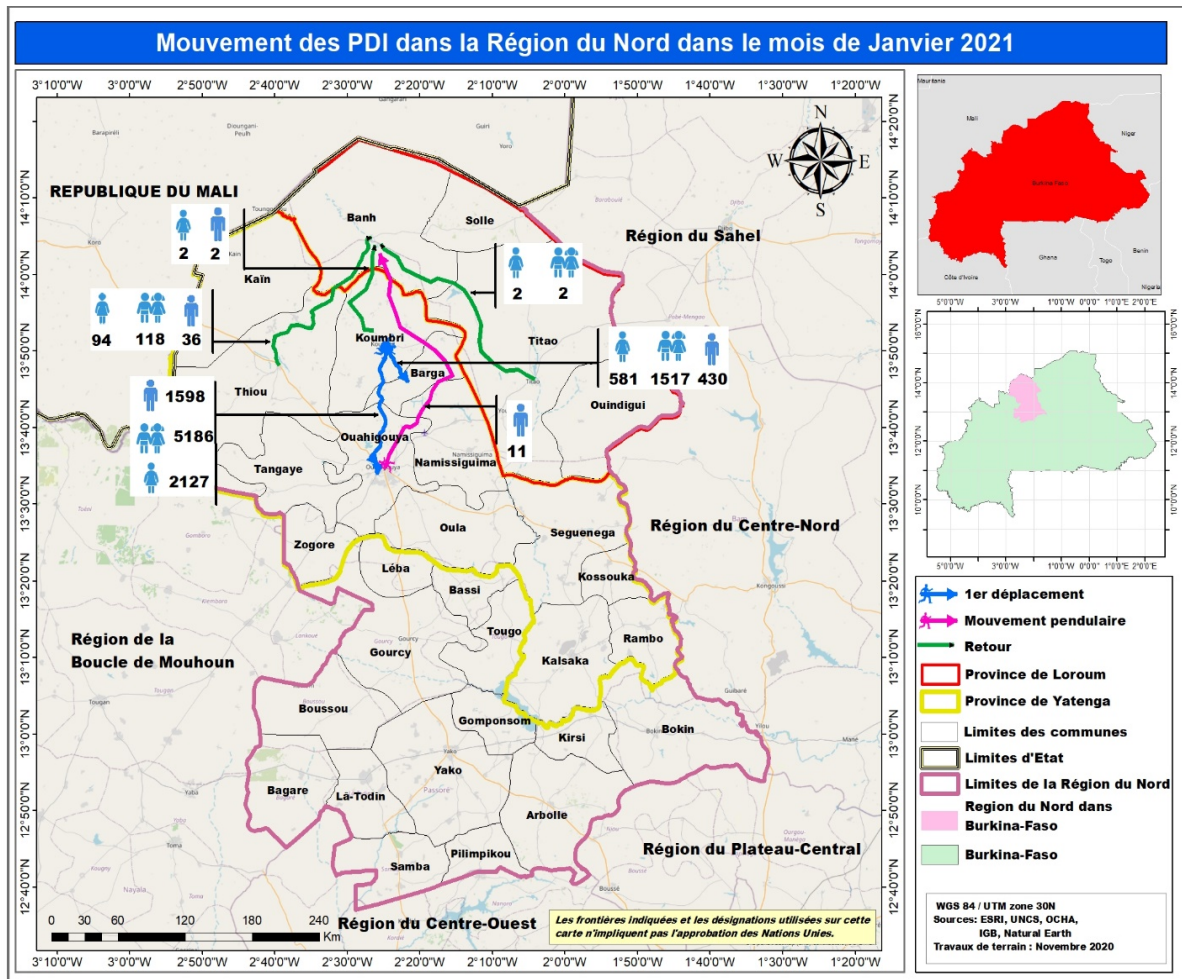
Le mois de janvier a été marqué par les mouvements de population de la commune de Koumbri (35 kilomètres de Ouahigouya sur l'axe Ouahigouya- Banh) vers Ouahigouya et Barga. Ce mouvement a été fait suite aux différentes attaques qu'a connues la commune en début Janvier. Constitué majoritairement de femmes et d'enfants, les PDI de Koumbri sont estimées à environ 11439 personnes réparties dans 1466 ménages.

Les zones d'accueil dans la province du Yatenga sont les communes de Ouahigouya (Siguinousse, Site Ex IRA, secteurs 3, 4, 10, Gourga et Sodin), de Barga ((Barga centre, Dinguiri, Sabouna) et de Zogoré (Zogoré centre).

Dans le Loroum, il ressort que des mouvements pendulaires s'observent toujours dans les quatre communes à savoir BANH, SOLLE, OUINDIGUI ET TITAO. Les PDI vont des zones d'accueil vers les zones de départ et vice versa dans l'objectif d'apprécier le niveau de sécurité et d'envisager un éventuel retour au bercail. Ainsi, dans la commune de BANH, on estime à une (100) centaine le nombre de PDI retournées au cours de ce mois.

Selon les informations issues du monitoring, on note que certaines PDIs nouvellement arrivées sont en train de retourner dans leur zone d'origine depuis le 21 janvier 2021. Il s'agit des populations de Boulzoma, de Zoom et quelques personnes de Koumbri. Ces tentatives de retour pourraient s'expliquer par les opérations que les FDS et les VDP mènent sur le terrain. Ces PDIs sont estimées à une centaine.

Carte 3 : Mouvement des PDI dans la région du Nord



IV. PROBLEMES DE PROTECTION

1. Situation sécuritaire - incidents de protection dans les zones sous couverture

- **Les atteintes au droit à la liberté (intimidations, enlèvement) ont** consisté en des cas d'enlèvement dans la Région du Nord. Au total deux personnes ont été enlevées dans les communes de Ouahigouya et de Sènguènèga pendant la période sous revue. Toutes les personnes ont été enlevées le 11 Janvier 2021. Malheureusement une d'entre elles a été retrouvée sans vie le 12 Janvier 2021. Les éventuels auteurs sont les groupes armés non identifiés.

- **Les atteintes à la vie :** Pendant la période sous rapportage, douze (12) cas de pertes en vie humaine (9 civils, 1 FDS et 2 VDP) ont été enregistrés. Ces pertes en vie humaine ont eu lieu suite aux différents incidents (04, 05 et 09 janvier) survenus dans la commune de Koumbri.

Les auteurs de ces assassinats sont les groupes armés non identifiés.

- **Déplacements forcés de personnes :** les incidents qui ont eu lieu dans la commune de Koumbri ont occasionné des mouvements de populations vers les communes de Ouahigouya et de Barga. Certaines personnes se sont déplacées à titre préventif. Par contre d'autres ont été contraintes à se déplacer. Ces déplacements ont concerné les

villages de Ronga, de Koumbri centre, de Zoom, de Watiguén, de Tanvoussé, de Pogoro et de Tibtanga.

2. SGVB

Dans la commune de Ouahigouya, les conditions de vie sur certains sites comme l'Ex IRA sont susceptibles d'accroître les risques de violences basées sur le genre. La promiscuité, l'insuffisance de latrines et la mauvaise qualité des latrines existantes (absences de portes) sont autant de facteurs qui exposent les résidents aux VBG.

Durant la période sous revue, une survivante de violences basées sur le genre a été identifiée et prise en charge.

3. Problèmes spécifiques de certains groupes à risques- personnes ayant des besoins spécifiques (PBS)

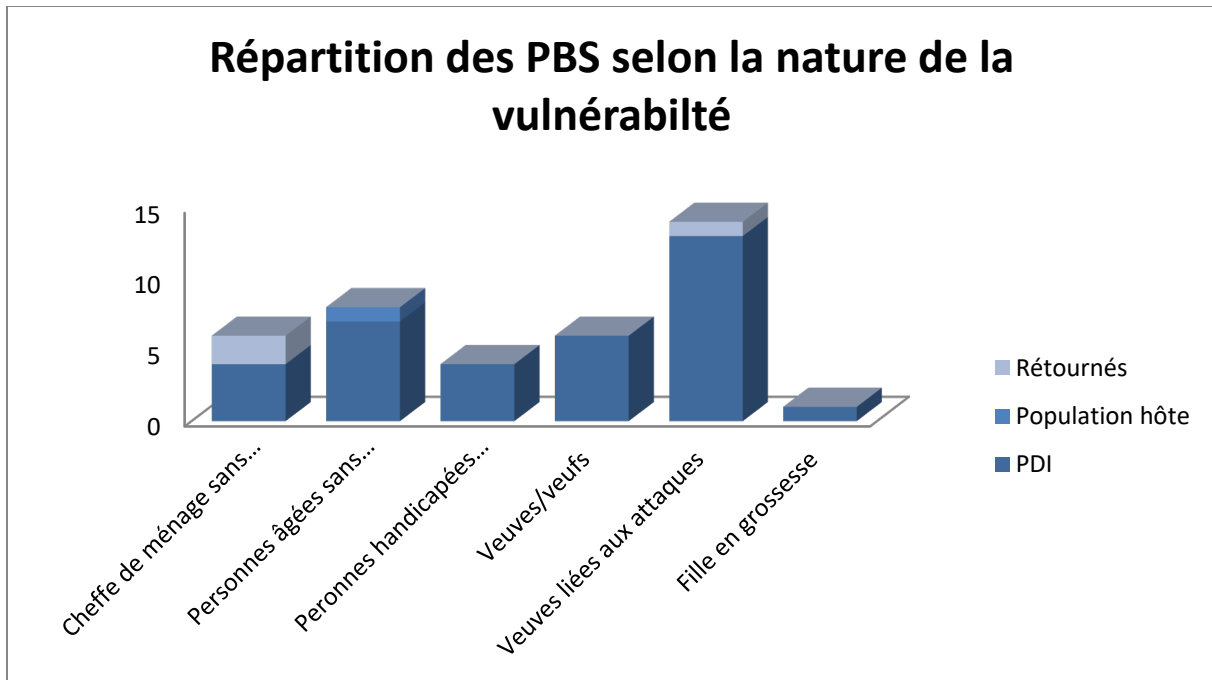
Les groupes à risques se trouvent aussi bien au sein des PDI que des communautés hôtes. Il s'agit des enfants malades dont les parents sont très démunis, des femmes cheffes de ménage sans revenus et sans aide extérieure avec des enfants à charge, des femmes veuves cheffes de ménage, des chefs de ménage malade et sans soutien, des personnes handicapées et des personnes âgées.

Les PBS identifiées dans le mois janvier sont les veuves, les femmes cheffes de ménages et les personnes âgées sans revenu issu des PDI de Koumbri et résident sur le site de l'ex IRA, à Sguin-voussé et au secteur 10. Notons qu'une survivante de VBG a été assistée également. Au total 29 PBS (18 femmes et 11 hommes) ont été identifiées dans la province du Yatenga. Pour ce qui concerne la province du Loroum, dix (10) personnes à besoins spécifiques (2 hommes et 8 femmes) ont été également identifiées.

Sur un total de 39 PBS identifiées, 4 ont été assistées à travers un transfert cash. L'assistance des autres cas se fera en février 2021.

Au-delà, de ces personnes identifiées pour une assistance directe, des orientations ont été faites vers d'autres acteurs humanitaires pour une prise en charge psychosociale. Au total trente-neuf (39) personnes ont été orientées.

Graphique 2 : Répartition des PBS selon la nature de la vulnérabilité



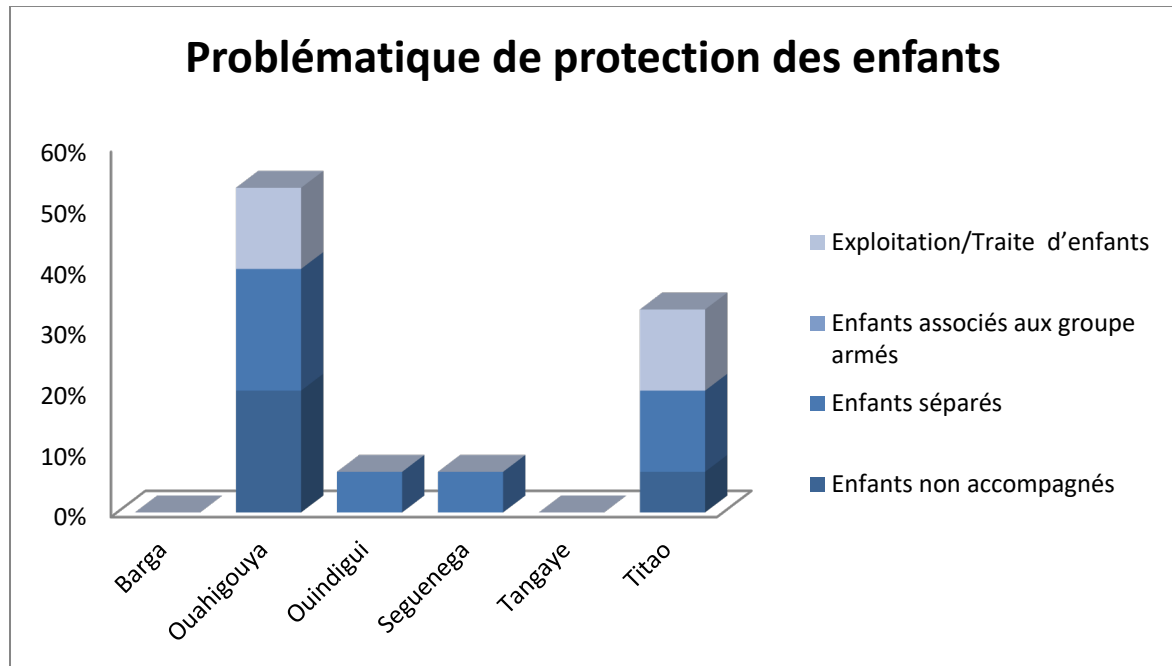
Source : Monitoring de protection

Selon les informations issues du monitoring de protection, les personnes déplacées internes vivent pour la plus part dans la précarité. Malgré la multitude des acteurs humanitaires, on note des besoins énormes en vivres, en AME, en abris et en kits de dignités. L'assistance en cash PBS est certes importante mais demeure insuffisante pour couvrir tous les besoins des personnes vulnérables. Des orientations ont été faites vers l'action sociale en vue de faciliter l'enregistrement des nouvelles PDI.

4. Protection de l'enfance

La situation des enfants dans la Région du Nord demeure précaire au regard du nombre croissant des écoles fermées pour cause d'insécurité. Parmi les personnes déplacées internes, le pourcentage d'enfants déplacés reste élevé. Dans le mois de janvier, sur un total de 11439 personnes déplacées liées aux attaques de Koumbri, on n'a enregistré 6703 enfants dont 3183 garçons et 3520 filles. Parmi ces enfants, certains sembleraient être contraints d'abandonner l'école et de s'adonner à la pratique de la mendicité afin de pouvoir à leurs besoins essentiels.

Graphique 3 : Problématique de protection des enfants



Dans les communes de Banh, de Solle et de Ouindigui dans la province du Loroum, l'accès aux services sociaux de base (santé, éducation) reste problématique.

5. Etat de droit

La dégradation du contexte sécuritaire a engendré la fermeture de certains services très sollicités par les populations notamment les mairies, les CSPS, les commissariats et les préfectures dans les localités de Banh, de Sollé et de Koumbri qui jusqu'au mois de Janvier ne sont pas ouverts. Des initiatives ont été développées pour assurer la continuité des services dans les zones d'accueil. Cependant, les populations se trouvent très souvent dans l'impossibilité de bénéficier de certains services par manque de ressources financières. La production des documents comme les actes de naissances et les cartes d'identité nationale (CNIB) demeure un défi pour les PDIs.

A Anegada, dans la commune de Titao, on rencontre de plus en plus des personnes qui disposent de CNIB expirée mais qui n'ont pas la possibilité de faire établir de nouvelles cartes.

L'accès aux services de santé sur certains sites accueillants les personnes déplacées internes a été amélioré grâce à l'intervention de certains acteurs humanitaire comme **Médecin Sans frontières** à travers les équipes mobiles. Cependant des efforts supplémentaires sont nécessaires pour accompagner les PDIs qui sont dans les zones non desservies par ces équipes. Il n'est pas rare de rencontrer certains PDIs qui disposent des ordonnances et qui n'ont pas de l'argent pour les honorer.

L'avènement des VDP dans la plupart des communes qui devrait être source de protection pour les populations s'avère être le contraire. Leur présence expose les communautés aux attaques des HANI qui les considèrent comme cibles privilégiés. En témoigne les attaques dans la commune de Koumbri.

6. Protection basée sur la communauté - comités de protection :

Les comités de protection mis en place depuis janvier 2020 sont d'une grande aide dans la mobilisation communautaire pour la réalisation des activités notamment les focus group et la pré-identification des PBS. Notons qu'à la suite des incidents de Koumbri, le comité de protection de ladite localité s'est retrouvé à Ouahigouya.

A Séguénéga, une initiative a été développée par les femmes avec l'accompagnement du comité de protection et du moniteur. Elles ont mis en place l'Épargne pour le changement (EPC). Il faut dire que l'EPC est une technique d'épargne développée par plusieurs associations locales dans le processus d'autonomisation de la femme rurale. Il consiste à cotiser journalièrement un montant allant de 100 à 500 francs. Au nombre de 15 à 26 femmes, elles se réunissent une fois par semaine et le montant disponible dans la caisse est prêté à un membre du groupe qui le rembourse avec intérêt. Pour la bonne marche du groupe, des règles ont été fixées. Il faut dire qu'à ce jour quatre groupes sont actifs à Gorin. Le démarrage de cette initiative a été possible en début Janvier 2021, grâce aux assistances directes (cash PBS et cash kits de dignité) de INTERSOS.



Image 4 : Assemblée générale des membres de EPC

V. SITUATION DE LTB DANS LA ZONE DE DEPLACEMENT ET DE RETOUR

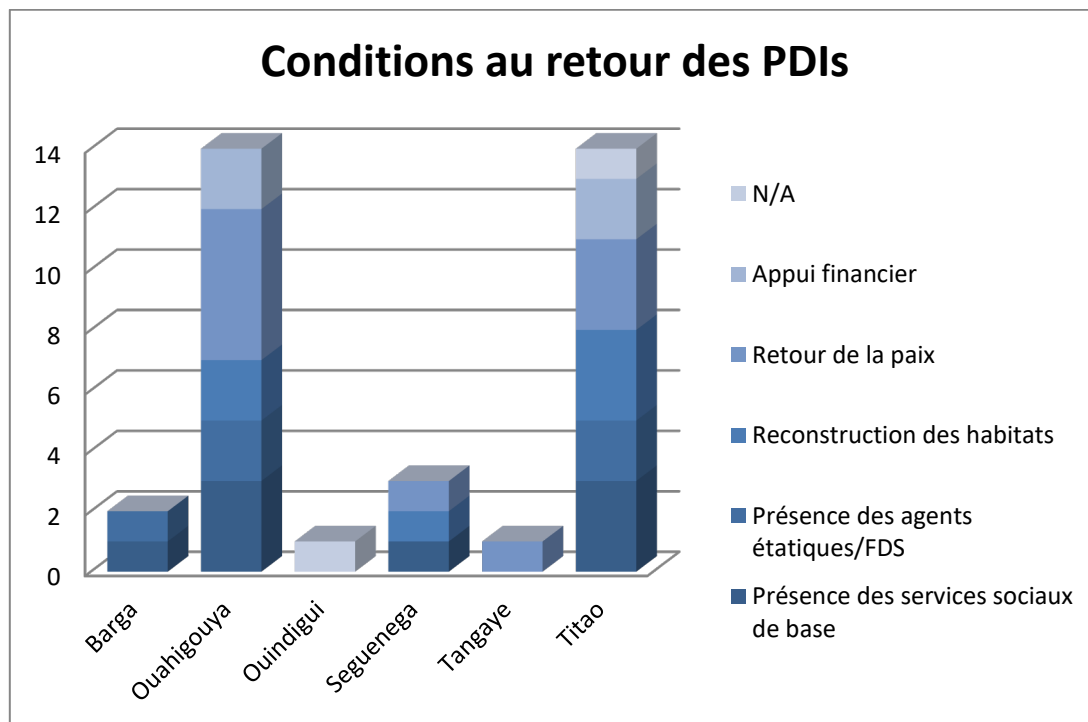
Dans les communes d'accueil comme Ouahigouya, la plupart des PDI vivent dans des maisons d'emprunts, en location ou dans des familles d'accueil. Le coût moyen de la location dans les zones communément appelées non loties s'élève à 7500f. Cependant ils ressortent du monitoring de la période sous revue, que les PDI présentes sur les sites ont une facilité d'accès aux Assistances humanitaires (abris) du fait qu'ils sont regroupés à un seul endroit contrairement à ceux qui sont dans les familles d'accueils. Quant aux PDI qui sont dans les autres communes, l'accès au logement reste une préoccupation majeure.

La problématique de l'accès à la terre ne se pose pas pour le moment au regard du fait que nous ne sommes pas en saison pluvieuse.

VI. SOLUTIONS DURABLES

L'une des solutions durables pour les PDI est la résilience. Une initiative (Epargne pour le changement) comme celle développée par les PDI de Gorin dans la commune de Séguénéga est à encourager. Les échanges avec les PDI révèlent qu'il y a bien des personnes (plus de 60%) qui ont envie de retourner chez elles mais le contexte sécuritaire ne s'y prête pas. Il y a également des besoins d'accompagnement en vivres et en abris.

Graphique 4 : Conditions au retour des PDI



VII. GESTION DES CONFLITS/COHESION SOCIALE

De façon générale depuis la crise, la communauté peulh est stigmatisée car considérée comme présumé auteur des différentes attaques. Durant le mois de Janvier, malgré l'arrivée considérable de PDI sur le site, il n'y a pas eu d'activités relevant de la cohésion sociale d'où la nécessité d'animer des sensibilisations visant à renforcer la cohabitation pacifique entre les différentes communautés. De l'observation, sur ce site les deux communautés s'efforcent de cohabiter ensemble même si un climat de méfiance est installé. Les anciens PDI sur le site disent que la même communauté est à l'origine de leurs départs de chez eux.

Au-delà de la diversité ethnique qui peut être une source de conflit, on note la rareté des ressources naturelle telles que l'eau. Durant le mois de Janvier, MSF a ravitaillé le site en eau via une citerne. Mais il y a la nécessité de procéder aux travaux de réhabilitation du forage qui pourrait profiter également aux communautés hôtes.

VIII. COORDINATION ET PARTAGE INFORMATION

La collaboration avec les autres partenaires sur le terrain se passe très bien. Interos a participé de façon active à l'évaluation multisectorielle (MSA) dans les communes de Barga et de Ouahigouya. Cette évaluation a eu lieu du 15 au 21 Janvier 2021. Au niveau de la Coordination, nous avons également participé à la rencontre du sous clusters protection. Interos a facilité le référencement de certaines personnes vulnérables vers d'autres acteurs humanitaires pour bénéficier de d'autres services.

IX. RECOMMANDATIONS ET ACTIONS DE SUIVI REQUISES

RECOMMANDATIONS GENERALES (dans quel domaine, pour quelle localité et à quelle entité)

N°	Domaines	Localités	Recommandations	Entités concernées
1	Nutrition-sécurité alimentaire	Ouahigouya (Siguin-voussé, ex-IRA, secteurs 04, 03, Balongo, oufré, Gondologo, Sodin), Séguénéga, Thiou et Titao	Campagnes de distribution mensuelle 29 tonnes de vivres et de rations nutritionnelles pour enfants au profit de 571 ménages PDIs.	Santé/Sécurité alimentaire (CONASUR/SONAGESS), MSF, PAM, CICR et ACF
2	Cohésion sociale	Ouahigouya (sit ex-IRA)	Réalisation (01) d'une formation sur la cohésion sociale à l'endroit des leaders communautaires. Animer au moins 03 fois par moi des sensibilisations visant à renforcer la cohésion sociale	Comité mixte d'intercession de Ouahigouya, INTERSOS, Direction provinciale en charge de l'action humanitaire
3	WASH	Ouahigouya	Construire au moins 6 latrines et réhabiliter le forage sur le site de l'ex-IRA	ACTED
4	Documents d'état civil (actes de naissance, CNIB)	Titao, Ouindigui, Banh et Solle	- Produire au moins 500 CNIB et 1000 actes de naissance et de CNIB	Autorités locales avec la facilitation des acteurs humanitaires

ACTIONS REQUISES DU UNHCR

DOMAINES	ACTIONS	OBSERVATIONS
ABRIS	<ul style="list-style-type: none"> Appui pour installation de 300 RHU au profit de 300 ménages en surpeuplement ou n'ayant même pas d'abris surtout dans les familles d'accueil 	

Accès des élèves PDI à l'éducation et hôtes	<ul style="list-style-type: none"> Appui les initiatives communautaires en matière d'éducation ; construction de 06 passerelles au profit de 300 élèves dont 02 à Thiou, 02 à Séguénéga, 02 Ouahigouya. 	
AME	<ul style="list-style-type: none"> Distribution de 571 kits AME au profit de 571 ménages 	

ANNEXE : TABLEAU DES INCIDENTS

N	Localités	Description de l'incident	Types de violations	Personnes directement affectées par l'incident
1.	Yatenga/koumbri	L'attaque du 04 au 05 janvier a fait 8 victimes dont 6 civils et 02 VDP	Atteinte à la vie	7hommes et 01 femme
2.	Yatenga/Ouahigouya	Suite à L'attaque du 04 au 05 janvier qui a fait 8 victimes a entraîné un mouvement de population vers les communes de Ouahigouya (Siguin-voussé, Tamsin, secteur 02, 04, 06) et de Barga (Dinguiri ,Sabouna)	Mouvement de population	710 déplacées dont 199 Filles, 178 garçons, 65 hommes et 268 femmes
3.	Yatenga/Thiou /	OUARME Boukary le ressortissant de Thiou enlevé le 30/11/2020 a été relâché le 05/01/2021	Victime relâché	
4.	Yatenga /Ouahigouya/Tamsin	Dans la soirée du 11 au 12 janvier, 02 personnes dont un enseignant ont été victimes d'enlèvement par les HANI à 18h45.	Atteinte à la liberté de mouvement	02 hommes
5.	Koumbri /Yatenga	L'attaque du 09 janvier a occasionné 4 pertes en vies humaines dont 03 civil et 01 FDS	Affrontement entre HANI et VDP/FDS	04 hommes
6.	Yatenga /Ouahigouya	Suite à l'attaque du 09/01/2021, on n'a noté un second mouvement de populations vers les communes de Ouahigouya (Sodin, Siguin-voussé) et de Barga (Sabouna)	Mouvement de population	4000 personnes déplacées
7.	BASKONDO /Séguénéga/Yatenga	Dans la nuit du 11 janvier, un PDI du nom de Tamboura Souhaibou âgée de 48 ans a été victime d'enlèvement par des HANI à son domicile	Enlèvement	01 homme
8.	Baskondo/Séguénéga/Yatenga	Souhaibou Tamboura qui a été victime d'enlèvement le 11 janvier a été retrouvé sans vie dans la matinée du 12/01/2021	Atteinte à la vie	01 homme